

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La population française en Tunisie

Journal de la société statistique de Paris, tome 38 (1897), p. 434-435

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__434_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1897__38__434_0)

© Société de statistique de Paris, 1897, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

LA POPULATION FRANÇAISE EN TUNISIE (1).

Le chiffre total de la population française civile présente en Tunisie au 29 novembre 1896 était de 16 534

A la même date, l'effectif français des troupes de terre et de mer, stationnées en Tunisie, était de. 10 144

Ce qui donne un total de. 26 678
citoyens français.

Dans ce chiffre, ne sont pas compris les protégés et sujets français, musulmans ou israélites, qui n'ont pas la qualité de citoyens français.

Au 31 décembre 1880, la population française civile de la Tunisie n'était que de 708 habitants; au 12 avril 1891, elle s'élevait à 10 030 habitants (augmentation : 9 322), et au 29 novembre 1896, elle était, comme on vient de le voir, de 16 534 habitants, avec un nouvel accroissement de 6 504.

La population française civile de 1896 se répartissait ainsi sur le territoire tunisien : population urbaine : 12 972 ou 78 p. 100 et population rurale : 3 562 ou 22 p. 100.

Il n'existait pas de bulletins individuels pour 327 personnes habitant Tunis. Les 16 207 autres Français civils avaient acquis leur nationalité : 14 827 (91 p. 100) par la naissance et 1 380 (9 p. 100) par naturalisation, option ou mariage.

On ignorait le lieu de naissance de 329 personnes. Les autres Français étaient nés : 9 768, ou 60 p. 100, en France; 3 339, ou 21 p. 100, en Tunisie; 2 384, ou 15 p. 100, en Algérie; 714, ou 4 p. 100, à l'étranger ou dans les colonies ou possessions françaises autres que l'Algérie et la Tunisie.

(1) Extrait du Rapport au Directeur de l'agriculture et du commerce sur les opérations du dénombrement de la population française en Tunisie au 29 novembre 1896.

Les 16 207 Français qui, au 29 novembre 1896, ont fourni un bulletin individuel se classaient ainsi, par sexe :

Sexe masculin. . . .	8 769, soit 54 p. 100 habitants.
Sexe féminin	7 438 — 46 —

Ils se distribuaient de la manière suivante au double point de vue du sexe et de l'âge :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Au-dessous de 5 ans.	891	914	1 805 ou 11 p. 100.
De 5 à 9 ans accomplis. . . .	688	657	1 345 — 8 —
De 10 à 14 —	666	538	1 204 — 7 —
De 15 à 19 —	579	594	1 173 — 7 —
De 20 à 24 —	615	802	1 417 — 9 —
De 25 à 29 —	1 115	971	2 086 — 13 —
De 30 à 34 —	1 077	837	1 914 — 12 —
De 35 à 39 —	1 024	700	1 724 — 11 —
De 40 à 49 —	1 234	783	2 017 — 12 —
De 50 à 59 —	569	394	963 — 6 —
De 60 ans et au-dessus.	311	248	559 — 4 —
Total.	8 769	7 438	16 207 ou 100 p. 100.

Au point de vue de l'état civil, le classement donne les résultats ci-après :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires.	5 275	3 558	8 833 ou 54 p. 100
Mariés.	3 186	3 253	6 439 — 40 —
Veufs	243	557	800 — 5 —
Divorcés.	65	70	135 — 1 —
Total.	8 769	7 438	16 207

Sous le rapport de la profession, la population française civile a été divisée en neuf groupes :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Agriculture	1 257	773	2 030 ou 12 p. 100.
Industrie	1 597	1 257	2 854 — 18 —
Transports.	419	284	703 — 5 —
Commerce.	2 040	1 687	3 727 — 23 —
Force publique.	394	627	1 021 — 6 —
Administrations publiques.	1 713	1 347	3 060 — 19 —
Professions libérales.	929	852	1 781 — 11 —
Propriétaires, rentiers	142	171	313 — 2 —
Sans profession classée ou profession inconnue	278	440	718 — 4 —
Total.	8 769	7 438	16 207 ou 100 p. 100.

Tels sont les principaux résultats du dénombrement du 29 novembre 1896. Ce travail montre qu'il existe un courant d'émigration partant de France pour aboutir en Tunisie et que ce courant est en voie d'accroissement. Il établit ensuite que le nombre des enfants est, en Tunisie, plus considérable qu'en France. Enfin, il permet d'affirmer que la race française ne rencontre, en Tunisie, aucune difficulté d'accroissement, puisqu'après 15 années seulement de protectorat, 20 p. 100 de la population française a vu le jour dans la Régence.